



Séance du Mercredi 14 juin 2023, 19h00

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze juin, à dix-neuf heures, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumière à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

Présents : M. Patrick GAZEU, Président.

Mmes. Soraya BERRO, Barbara DESNOYER, Patricia PETIT (*arrivée après le vote de la DCS n° 15/2023*), MM. Romain BERLAND, David BOSCH, Sylvain NOUET.

Excusé ayant donné pouvoir : M. Ludovic LIEVRE PERROCHEAU donne pouvoir à M. Patrick GAZEU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGCT.

Assistaient à la séance : M. Mickaël BIGOT – Suppléant Saint-Georges d'Oléron, Mme Stéphanie CAYROL - directrice du complexe sportif de l'Oumière, M. Pascal COUDRAIN - conseiller technique.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'une secrétaire pris au sein du comité. Madame Barbara DESNOYER est désignée pour remplir cette fonction.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 15/2023 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL – SÉANCE DU 10 MAI 2023

Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

N° 16/2023 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL - COMMUNE DE SAINT-GEORGES D'OLÉRON

Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

N° 17/2023 – CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX DU SIFICES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION OLÉRON SURF AND SKATE CLUB

Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

N° 18/2023 – CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX DU SIFICES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LÉO LAGRANGE

Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

N° 19/2023 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE TOURISME DE L'ILE D'OLÉRON ET DU BASSIN DE MARENNES, LA MAIRIE DE SAINT-PIERRE D'OLÉRON ET LE SIFICES

Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

N° 20/2023 – TARIFS DE LOCATION DES INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIÈRE – ANNÉE 2023/2024 (du 01/09/2023 au 31/08/2024)

Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0